



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 10 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux et le mardi dix mai deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.



Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,
Absents excusés et représentés : Maryline Lortjean (représentée par Cédric MILANI)
Léa Mollier (représentée par Mollier Karine)
Absent excusé et non représenté :
Secrétaire de séance : Céline Cazals

Début de la réunion : 20h30

Approbation du Compte rendu du 12 avril 2022.

Modification ordre du jour avec deux délibérations supplémentaires.

Décisions prise par le maire :

- Signature « bon pour accord » Emploi Colas à 3204 € TTC.
- Envoi dossier demande de subvention voirie au département.
- Changement des montants Lacroix sur le compte rendu.
- Achat de 3 tables extérieurs.
- Signature « bon pour accord » Dekra pour le diagnostic amiante et plomb de l'hospice.
- Validation d'heures supplémentaires pour Paul et Céline.
- Signature « bon pour accord » le devis Enedis « proposition de Raccordement » à 1331.28€ TTC au compte 2158 (Dépense d'Investissement).
- Accord créneaux supplémentaires gym fit à partir de septembre 2022 (Mercredi 19h-21h)

- Délibération Fonds de Concours VDD :

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à faire la demande du Fonds de Concours en intégralité pour les travaux de Voirie Route du Lanet soit 2456€ TTC.

- **Délibération Défibrillateur :**

Pour rappel dans le cadre de la mutualisation des procédures d'achat sur le territoire, la commune a adhéré à un groupement de commandes pour l'acquisition, l'installation et la maintenance de défibrillateurs.

Le prestataire retenu est l'entreprise « SAUVIE »

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de commander, programmer l'installation et la maintenance du défibrillateur avec l'entreprise retenue par les VDD pour un montant de 1934 € TTC, pour installer à la Salle des fêtes.

- **Délibération Devis Meunier-Curtinet**

Mr le Maire présente les travaux nécessaires à l'installation du panneau lumineux dont un « socle béton », au vu des travaux l'entreprise Meunier-Curtinet a été contacté afin d'établir un devis.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de valider le devis Meunier-Curtinet pour les travaux du « socle béton » nécessaire à l'installation d'un panneau lumineux, pour un montant de 2159.50 € HT soit 2591.40 € TTC.

- **Délibération Jurés d'Assises**

Les membres du Conseil après en avoir effectué le tirage au sort aléatoire pour les jurés d'assises à l'aide du logiciel informatique prévu à cet effet, délibèrent et décident à l'unanimité de valider le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2023, comme suit :

- * ALBERICI ADRIEN 12/08/1995
- * CHIRPAZ-CERBAT CHRISTINE 12/01/1974
- * MEUNIER-CARUS ROGER 07/03/1949

- Point Archi Nature
- Point Elections Législatives
- Points Travaux
- Points Commissions
- Questions Diverses

Fin de la Réunion à 22H31